

COMMUNE D'ORNY

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

PLAN GENERAL DE LA COMMUNE

Approuvé par la Municipalité
le 19.11.2012
Syndic
C.-A. Michaud

Secrétaire
E. Fonjallaz

Soumis à l'enquête publique
du 18.01.2013 au 18.02.2013
Au nom de la Municipalité
Syndic
C.-A. Michaud

Secrétaire
E. Fonjallaz

Adopté par le Conseil Général
le
Président
J. Hugo

Secrétaire
D. Mancino

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le 16.04.2014
La Cheffe du Département
J. de Quattro

Mis en vigueur le 30.06.2014

PLAREL LAUSANNE

* Modifications adoptées par le Conseil Général lors de sa séance du 22.01.2014

LEGENDE

- limite communale
- périmètre de la localité - voir plan de la localité, échelle: 1/2'000
- parcellaire existant
- zone de site construit protégé
- zone du village
- zone d'installations (para-) publiques - n° d'identification
- zone intermédiaire
- zone d'activités artisanales
- zone naturelle protégée liée au cours d'eau
- zone naturelle protégée liée au biotope
- zone agricole * affectation non adoptée par le Conseil Général lors de sa séance du 22.01.2014
- zone agricole protégée I * affectation non adoptée par le Conseil Général lors de sa séance du 22.01.2014
- zone agricole protégée II * affectation non adoptée par le Conseil Général lors de sa séance du 22.01.2014
- zone agricole protégée liée au cours d'eau
- périmètre du plan d'affectation cantonal - PAC Mormont n° 308
- aire forestière - délimitation indicative ou selon constatation de nature forestière dont la délimitation est reportée sur les plans annexés / aire forestière à prescriptions spéciales
- domaine public - voie de circulation
- accès véhicule - tracé à titre indicatif
- limite des constructions du 29.11.1991 maintenue
- limite des constructions du 29.11.1991 radiée
- limite des constructions nouvelle
- construction notée 1 à 3 au recensement architectural
- cours d'eau, étang
- secteur "s" de protection des eaux - à titre indicatif
- site archéologique - n° d'identification
- inventaire des monuments naturels et des sites - n° d'identification
- inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale - IFP n° 1023

PLAN GENERAL

Echelle: 1/5'000

0 50 100 250m

170'500

170'000

169'500

169'000

168'500

168'000

